

RÉSULTATS ANNUELS 2022

Le Conseil d'Administration d'AFMA s'est réuni le mardi 28 mars 2023, sous la présidence de Farid BENSALD, pour examiner l'activité du groupe AFMA et arrêter les comptes de l'exercice 2022.

CHIFFRES CLES

Produits d'exploitation consolidés	243.7 MDH	+10%
EBITDA	115.3 MDH	+9%
Résultat d'exploitation courant	99.7 MDH	+7%
Résultat net part du groupe	59.3 MDH	+3%
Résultat net social	54.6 MDH	+2%

Le groupe AFMA continue le développement de ses activités en réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 243,7 MDH en 2022 contre 222,1 MDH en 2021, soit une croissance de 10%.

Le résultat d'exploitation courant consolidé est de 99,7 MDH en 2022 contre 93,4 MDH en 2021, soit une augmentation de 7%.

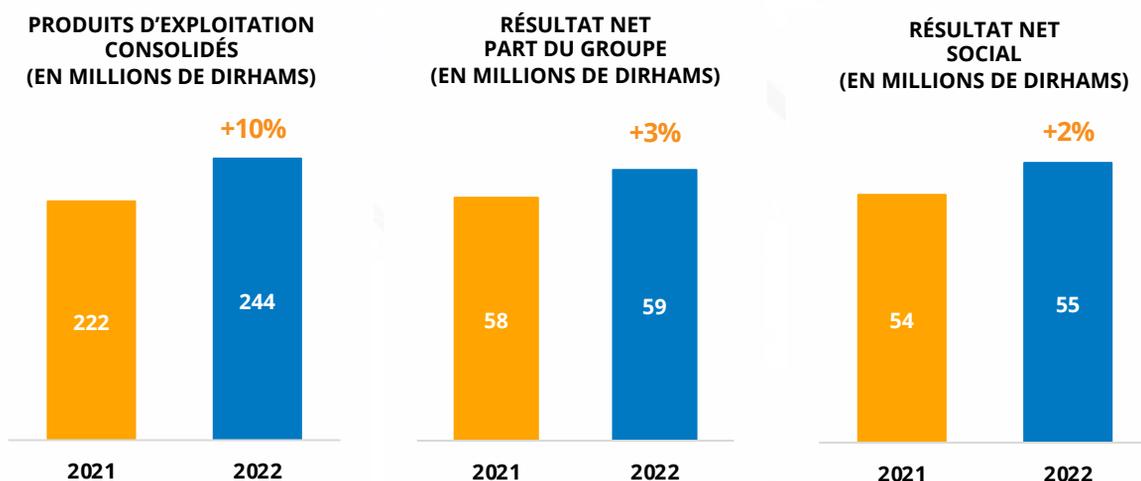
Le résultat net part du groupe est passé de 57,9 MDH en 2021 à 59,3 MDH en 2022, soit une augmentation de 3%.

Le résultat net social 2022 d'AFMA SA s'établit à 54,6 MDH contre 53,7 MDH en 2021, soit une augmentation de 2%.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution de dividendes à hauteur de 55 millions de dirhams soit 55 dirhams par action.

AFMA maintient, ainsi, sa politique de croissance et sa position de leader sur le marché national du courtage en assurance.

Le rapport financier annuel 2022 est disponible sur notre site internet :
<https://afma.ma/communication-financiere/>



Bilan ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT	
		Brut	Amortissements provisions	Net	Net	
(Montants en dhs)						
A C T I V	IMMOBILISATION EN NON-VALEUR (A)	9 712 475,63	6 011 311,33	3 701 164,30	5 602 417,48	
	* Frais préliminaires					
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 712 475,63	6 011 311,33	3 701 164,30	5 602 417,48	
	* Primes de remboursements des obligations					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	8 080 926,77	2 655 568,00	5 425 358,77	4 116 536,41	
	* Immobilisations en recherche et développement					
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 080 926,77	2 655 568,00	5 425 358,77	3 881 672,41	
	* Fonds commercial					
	* Autres immobilisations					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	41 166 559,89	24 923 742,44	16 242 817,45	12 362 367,20	
	* Terrains					
	* Constructions					
	* Installations techniques, matériel et outillage	430 200,00	384 190,00	46 010,00	47 570,00	
	* Matériel de transport	779 822,54	233 205,84	546 616,70	192 420,03	
	* Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	37 722 297,77	24 306 346,60	13 415 951,17	11 859 877,17	
* Autres immobilis. corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	79 414 924,04		79 414 924,04	76 590 924,04		
* Prêts immobiliers	2 234 239,58		2 234 239,58	262 500,00		
* Autres créances financières	139 201,25		139 201,25	75 201,25		
* Titres de participation	79 275 722,79		79 275 722,79	75 975 722,79		
* Autres titres immobilisés						
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)						
* Diminution des créances immobilisées						
* Augmentation des dettes financières						
Total I (A+B+C+D+E)	138 374 886,33	33 590 621,77	104 784 264,56	98 132 245,13		
A C T I V	STOCKS (F)					
	* Marchandises					
	* Matières et fournitures consommables					
	* Produits en cours					
	* Produits intermédiaires et produits résiduels					
	* Produits finis					
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	563 891 089,84	17 172 822,97	546 718 266,87	620 756 913,53	
	* Fourniss, débiteurs, avances et acomptes	3 645 295,33	177 165,32	3 468 130,01	8 622 375,71	
	* Client et comptes rattachés	463 209 870,15	16 995 657,65	446 214 212,50	553 478 006,86	
	* Personnel	302 069,33		302 069,33	261 666,81	
	* Etat	916 838,71		916 838,71	914 630,14	
	* Comptes d'associés					
	* Autres Débiteurs	94 965 933,38		94 965 933,38	56 716 088,82	
	* Comptes de régularisation Actif	851 082,94		851 082,94	764 145,19	
	TITRES & VALEUR DE PLACEMENT (H)					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)						
Total II (F+G+H+I)	563 891 089,84	17 172 822,97	546 718 266,87	620 756 913,53		
T R E S O R E R I E - A C T I F	TRESORERIE- ACTIF	3 691 106,23		3 691 106,23	19 355 395,91	
	* Chèques et valeurs à encaisser					
	* Banques, T.G et C.C.P	3 686 322,91		3 686 322,91	15 585 666,25	
	* Caisses, Régies d'avance et accredités	4 783,32		4 783,32	7 020,10	
	Total III	3 691 106,23		3 691 106,23	19 355 395,91	
	TOTAL GENERAL I + II + III	705 957 082,40	50 763 444,74	655 193 637,66	738 244 554,57	

BILAN PASSIF		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT		
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT			
(Montants en dhs)						
P A S S I F	CAPITAUX PROPRES	10 000 000,00	10 000 000,00			
	* Capital social ou personnel (1)					
	moins : actionnaires, capital souscrit non appelé					
	capital appelé.....					
	dont versé.....					
	* Primes d'émission, de fusion d'apport					
	* Ecarts de réévaluation					
	* Réserves légales	1 000 000,00	1 000 000,00			
	* Réserves diverses					
	* Reports à nouveau (2)	464 703,09	811 120,54			
	* Résultats nets en instances d'affectation (2)					
	* Résultat net de l'exercice (2)	54 583 312,87	53 653 582,55			
	Total des capitaux propres (A)	66 048 015,96	65 464 703,09			
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)					
	* Subventions d'investissement					
* Provisions réglementées						
DETTES DE FINANCEMENTS (C)	25 155 284,57	11 821 984,04				
* Emprunts obligataires						
* Autres dettes de financements	25 155 284,57	11 821 984,04				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)						
* Provisions pour risques						
* Provisions pour charges						
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)						
* Augmentation des créances immobilisées						
* Diminution des dettes de financements						
Total I (A+B+C+D+E)	91 203 300,53	77 286 687,13				
P A S S I F	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	542 408 307,69	643 685 446,32			
	* Fournisseurs et comptes rattachés	443 041 474,87	578 121 632,27			
	* Clients créditeurs avances et acomptes	38 724 388,20	20 947 012,10			
	* Personnel	2 920 827,51	2 539 696,01			
	* Organismes sociaux	2 981 556,92	2 855 078,13			
	* Etat	6 139 497,90	6 237 145,19			
	* Comptes d'associés					
	* Autres Créanciers	48 313 646,57	32 778 642,71			
	* Comptes de régularisation Passif	292 916,32	206 236,19			
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	208 996,62	208 996,62			
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)					
	Total II (F+G+H)	542 617 304,31	643 894 442,94			
	T R E S O R E R I E - P A S S I F	TRESORERIE - PASSIF				
		* Crédits d'escompte				
		* Crédits de trésorerie				
* Banques (soldes créditeurs)		21 373 032,82	17 063 424,50			
Total III		21 373 032,82	17 063 424,50			
TOTAL GENERAL I+II+III		655 193 637,66	738 244 554,57			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		OPERATIONS		TOTALS DE		
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exe. Précédents 2	L'EXERCICE 3 = 1+2	L'EXERCICE PRECEDENT 4	
(Montants en dhs)						
I	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	* Ventas de marchandises (en l'Etat)					
	* Ventas de biens et services produits	204 434 227,30		204 434 227,30	191 686 362,13	
	Chiffre d'affaires	204 434 227,30		204 434 227,30	191 686 362,13	
	* Variation stocks de produits (+) (-)					
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
	* Subventions d'exploitation					
	* Autres produits d'exploitation	228 591,74		228 591,74	229 900,98	
	* Reprises expl. transferts de charges	1 665 501,32		1 665 501,32	1 865 780,00	
	TOTAL I	206 328 320,36		206 328 320,36	193 782 043,11	
	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		* Achats revendus (2) de marchandises				
		* Achats consommés (2) de matière et fournitures	7 765 426,97		7 765 426,97	7 489 011,03
		* Autres charges externes	56 798 708,81		56 798 708,81	52 901 836,52
		* Impôts et taxes	1 863 845,38		1 863 845,38	1 837 695,85
* Charges de personnel		53 196 426,63		53 196 426,63	49 518 349,24	
* Autres charges d'exploitation		500 000,00		500 000,00	499 999,92	
* dotations d'exploitation		9 064 955,57		9 064 955,57	8 464 714,45	
TOTAL II		129 160 363,36		129 160 363,36	120 711 607,01	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				77 167 957,00	73 070 436,10	
IV		PRODUITS FINANCIERS				
		* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	5 312 896,67		5 312 896,67	4 264 014,00
		* Gains de change	9 708,82		9 708,82	6 035,24
		* Intérêts et autres produits financiers	1 792 798,07		1 792 798,07	1 590 428,24
		* Reprises financières, transferts de charges				
	TOTAL IV	7 115 403,56		7 115 403,56	5 860 477,48	
	V	CHARGES FINANCIERES				
		* Charges d'intérêts	2 205 020,25		2 205 020,25	1 821 093,04
		* Pertes de change	32 016,29		32 016,29	23 014,94
		* Autres charges financières				
		* dotations financières				
		TOTAL V	2 237 036,54		2 237 036,54	1 844 107,98
		VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			4 878 367,02	4 016 389,50
		VII RESULTAT COURANT (III + VI)			82 046 324,02	77 086 805,60
		VIII RESULTAT COURANT (reports)			82 046 324,02	77 086 805,60
VIII		PRODUIT NON COURANTS				
		* Produits des cessions d'immobilisation	48 200,00		48 200,00	5 000,00
		* Subventions d'équilibre				
		* Reprise sur subventions d'investissement				
		* Autres produits non courants	1 034 385,08	1 161,82	1 035 546,90	2 767 439,96
		* Reprises non courantes: transferts de charges				
	TOTAL VIII	1 082 585,08	1 161,82	1 083 746,90	2 772 439,96	
	IX	CHARGES NON COURANTS				
		* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations				
		* Subventions accordées				
		* Autres charges non courantes	4 047 168,73	199 092,32	4 246 261,05	3 000 582,01
		* dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		TOTAL IX	4 047 168,73	199 092,32	4 246 261,05	3 000 582,01
		X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-2 964 583,65	-197 930,50	-3 162 514,15	-228 142,05
		XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	79 081 740,37	-197 930,50	78 883 809,87	76 868 665,55
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS		24 300 497,00		24 300 497,00	23 205 081,00	
XIII RESULTAT NET (XI - XII)		54 781 243,37	-197 930,50	54 583 312,87	53 653 582,55	
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	214 526 309,00	1 161,82	214 527 470,82	202 414 960,55
		TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	159 745 065,63	199 092,32	159 944 157,95	148 761 378,00
		RESULTAT NET	54 781 243,37	-197 930,50	54 583 312,87	53 653 582,55

BDO Audit & Advisory S.A.

22, Boulevard Moulay Youssef
20000 Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 33 22 33
Fax: 05 22 33 28 40

AFMC ASSUREUR CONSEIL

Maroc - Casablanca
Rue de l'Indépendance - Casablanca
Tél: 05 22 33 22 33
Fax: 05 22 33 28 40

BDO Audit & Advisory S.A.

22, Boulevard Moulay Youssef
20000 Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 33 22 33
Fax: 05 22 33 28 40

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-dessus de la société AFMA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et actifs de 64 048 015,96 MAD ainsi qu'un bénéfice net de 54 583 312,87 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse ci-dessus au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFMA S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Nos responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse au premier paragraphe. Nous sommes indépendants de la société et de ses entités affiliées, conformément à l'approche à appliquer à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés de nos responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments recueillis qui nous ont permis de conclure sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

BDO Audit & Advisory S.A. **AFMC** ASSUREUR CONSEIL **BDO** Audit & Advisory S.A. **AFMC** ASSUREUR CONSEIL

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne adéquat considéré comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la complexité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sous la réserve de l'absence de tout événement susceptible de remettre en cause l'activité ou la capacité d'accomplir ses obligations à l'avenir.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas que l'audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'elles sont de nature à fausser, individuellement ou collectivement, les décisions prises par les utilisateurs des états de synthèse présentés et en fondent sur ceux-ci.

Nous ne sommes ni juges professionnels et nous ne sommes pas chargés de nous prononcer sur la pertinence de l'audit des états de synthèse présentés et en fondent sur ceux-ci.

— Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, connexes et non connexes en ayant recours à des procédures d'audit qui nous permettent d'obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une fraude résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— Nous effectuons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et nous nous ne le faisons que pour nous prononcer sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

— Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère approprié des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

— Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, sous réserve de la poursuite de son activité, de l'absence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de compromettre la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il nous incombe à l'auditeur d'évaluer l'impact de ces incertitudes significatives dans les états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés de nos responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces

